

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12452>

Un système d'information décisionnel stratégique pour l'armée française

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mercredi 13 janvier 2010

Spyworld Actu

Hervé Morin, ministre de la Défense, a réuni, le 11 janvier 2010, le comité ministériel des investissements (CMI).

Dans le cadre de la réforme des systèmes d'information du ministère de la Défense, dont il a fait une des priorités de son action, le ministre de la Défense a décidé le lancement des études de conception du programme SIA (système d'information des armées). Sur le plan opérationnel, le SIA permettra aux armées de disposer, à l'horizon 2016, d'un système de commandement et de conduite des opérations unique, avec une mise en réseau globale, une vue sécurisée et partagée en interarmées de la situation opérationnelle et une interopérabilité accrue, tant au niveau national qu'avec nos alliés. Ce programme permettra en outre de rationaliser et de faire converger les différents systèmes actuellement utilisés dans les armées et donc d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses d'investissements dans la fonction SIC (systèmes d'information et de commandement).

Le ministre de la Défense a également décidé le lancement des études de conception du programme BSAH (bâtiment de soutien et d'assistance hauturier), qui contribuera au soutien de nos forces navales, mais également à l'action interministérielle dans le cadre des missions de souveraineté et d'assistance attribuées à la défense. Ce programme permettra de remplacer et de rationaliser, entre 2014 et 2015, des moyens divers aujourd'hui consacrés à ces activités (bâtiments de soutien de région, remorqueurs de haute mer, remorqueurs ravitailleurs, bâtiments de soutien, d'assistance et de dépollution).

Ces études de conception porteront notamment sur la mise en place d'un contrat de service global de longue durée (dans le cadre d'un contrat de partenariat d'Etat), couvrant la réalisation, la mise à disposition et l'entretien de huit navires, dont quatre pour les missions militaires seraient exploités par la Marine nationale et quatre pour les missions de nature civile seraient exploités par un équipage civil au titre du contrat. A cet effet une démarche de dialogue compétitif sera engagée en 2010.

Post-scriptum :

<http://www.decideo.fr/Un-systeme-d-...>